

**Examen professionnel d'avancement de grade
Technicien territorial principal de 1^{ère} classe
Spécialités « Aménagement urbain et développement durable » et
« Déplacements, transports »
Session 2019**

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Cet examen est organisé par le CDG31 en convention avec les Centres de Gestion des régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

BROCHURE D'INFORMATION

La brochure d'information du concours est mise à disposition sur le site Internet du CDG31 www.cdg31.fr.

RETRAIT DES DOSSIERS

Le candidat peut choisir entre deux modes opératoires.

- **Procédure dématérialisée** : le candidat se préinscrit entre **le 30 octobre 2018 et le 5 décembre 2018** sur le site Internet du CDG31.

Il saisit les informations demandées, enregistre et imprime son dossier.

Le candidat pourra accéder à des informations afférentes aux différentes étapes de la procédure (état d'instruction de l'inscription, transmission des convocations, accès en temps réel aux résultats et aux notes) via son espace nominatif sécurisé.

Des identifiants de connexion lui sont communiqués au terme de sa préinscription en ligne.

Important : Les échanges opérés avec le candidat par voie dématérialisée ne sont pas doublés par un envoi postal.

- **Procédure « papier »** : le candidat peut demander un dossier d'inscription par voie postale **entre le 30 octobre 2018 et le 5 décembre 2018 minuit**, le cachet de la poste faisant foi.

Les convocations et les résultats lui seront transmis par voie postale.

MODALITE ET DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS

Le CDG31 ne validera l'inscription qu'à réception du dossier et de l'ensemble des pièces demandées.

Les dossiers sont à adresser au :

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA HAUTE-GARONNE

CDG31

590 rue Buissonnière

CS 37666

31676 LABEGE CEDEX

- par envoi postal, au plus tard le **13 décembre 2018 minuit**, le cachet de la poste faisant foi,

- par remise à l'accueil du CDG31 (ouvert de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00), au plus tard le **13 décembre 2018 à 17h00**.

Tout dossier posté ou déposé hors délai, taxé ou insuffisamment affranchi ne sera pas accepté.

EPREUVES ECRITES

Les épreuves se dérouleront le **11 avril 2019** sur un des sites choisi par le CDG31.